



[http://www.dissident-media.org/stop\\_nogent](http://www.dissident-media.org/stop_nogent)

# Lettre d'information n°119

Novembre 2010

2 Euros

## La stratégie « antinucléaire » et les ambiguïtés de Greenpeace France

**La prolongation de la durée de vie des réacteurs nucléaires de 10 voire 20 ans, proposée par le directeur de Greenpeace France, augmente la possibilité de survenue d'un accident nucléaire grave.**

*La stratégie antinucléaire de Greenpeace France m'était apparue jusqu'à ces derniers mois comme étant pour le moins ambiguë. Désormais elle a été clairement exprimée par la voix de son directeur général Pascal Husting dans un entretien avec le journaliste du Monde Jean-Michel Bezat, relayée par celle de Yannick Rousselet, chargé de campagne Nucléaire à Greenpeace France. La stratégie de Greenpeace est celle d'une sortie progressive du nucléaire visant à assurer la transition avec l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Elle sous-tend de prolonger la durée de vie des réacteurs. Cette sortie en douceur est inappropriée, car, redisons-le encore une fois, un accident majeur est possible sur un de nos réacteurs et il peut se produire n'importe quand, bien avant que cette stratégie n'ait atteint son objectif.*

Dans la dernière *lettre d'information* du comité Stop Nogent je me suis étonnée de ce que l'association Greenpeace, considérée par les médias comme le symbole de l'antinucléaire, se soit mobilisée contre la construction des réacteurs EPR en invoquant les dangers de l'EPR -je suis on ne peut plus d'accord- **mais sans invoquer les dangers que nous font courir nos autres 58 réacteurs.** Cette ambiguïté se double d'une ambiguïté beaucoup plus fondamentale : Greenpeace, si friande d'actions spectaculaires n'a mené aucune action contre la construction de l'usine d'enrichissement par centrifugation Georges Besse II sur le site du Tricastin. A terme l'usine comprendra deux unités Nord et Sud. La première cascade de centrifugeuses de l'unité Sud a été inaugurée le 18 mai 2009 par François Fillon et Anne Lauvergeon, la phase des tests s'est déroulée en décembre 2009, prémisses à la mise en service de la première cascade. Le bâtiment d'assemblage des centrifugeuses de l'unité Sud vient d'être livré (13/10/2010). L'arrêt d'Eurodif est prévu vers 2012 par la mise en production de Georges Besse II remplaçant progressivement Eurodif, sa pleine capacité étant prévue pour 2016.

**QUE SIGNIFIE DONC CETTE INACTION DE GREENPEACE FACE À UNE USINE D'ENRICHISSEMENT D'URANIUM ?** Alors que la majorité des réacteurs nucléaires en service utilisent de nos jours non pas de l'uranium naturel (comme à Brennilis dont le démantèlement est actuellement arrêté) mais des combustibles à base d'uranium enrichi ? Rappelons que Georges Besse II est moins énergétivore qu'Eurodif -Georges Besse I qui enrichit par diffusion gazeuse-, 50 MW au lieu de 3 réacteurs 900 MW de Tricastin pour Eurodif...

**Georges Besse II est nécessaire à la poursuite du programme nucléaire. Pas seulement pour enrichir l'ura-**

**nium naturel car on pourra y enrichir de l'uranium issu du retraitement (on n'aura même plus besoin de l'envoyer en Russie et les conteneurs de déchets resteront chez nous au lieu d'être stockés là-bas).**

Et aucun militant n'est monté sur une grue, n'a mis de banderole ? Rien, aucune action de Greenpeace contre cette usine... N'est-ce pas bizarre ?

Deux articles de Jean-Michel Bezat parus en 2009 auraient dû consterner les antinucléaires. D'une part dans *Le Monde* daté du 8 juillet 2009 et intitulé « Le "gendarme du nucléaire" ausculte les centrales », d'autre part, publié le 29 juin 2009 dans le numéro 495 de *Direct Matin*, un journal gratuit largement distribué, un « entretien avec Pascal Husting, directeur général de Greenpeace France » intitulé « Mieux vaut prolonger les centrales qu'en construire de nouvelles ». Sous le sigle « Le Monde pour Direct Matin Plus » l'entretien fait suite à l'article « Le nucléaire au microscope. La centrale nucléaire du Tricastin ouvre le bal du checkup décennal d'EDF ». L'objectif affiché d'EDF « parvenir en sécurité jusqu'à 60 ans d'exploitation » ([www.directmatinplus.net](http://www.directmatinplus.net)).

Le sujet de l'article du *Monde* est la durée de vie des 34 réacteurs 900 MW. Il débute par : « L'exploitation des centrales nucléaires mises en service entre 1977 et 1986 peut-elle être prolongée sans risques au-delà de trente ans ? C'est la question à laquelle l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) va devoir répondre à l'occasion des visites approfondies qu'elle effectuera, réacteur par réacteur, jusqu'en 2020. Le "gendarme" du nucléaire a commencé ce travail en mai [2009] au Tricastin (Drôme) (...) ».

André-Claude Lacoste a présenté le 7 juillet [2009] les conditions d'une prolongation de 10 ans des 34 réacteurs de 900 MW. C'est sur la sûreté qu'EDF sera jugé au cours des visites décennales. La troisième visite décennale du

réacteur 1 de Tricastin est terminée et celle du réacteur 1 de Fessenheim, démarrée en octobre 2009 est également terminée et l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire) doit donner son verdict début 2011.

Selon J.M. Bezat le directeur des centrales au sein de l'ASN, G. Wack précise :

« L'ASN n'a pas identifié, dans les études génériques d'éléments mettant en cause la capacité d'EDF à maîtriser la sûreté des réacteurs de 900 MW jusqu'à quarante ans ».

La prolongation est donc acquise dans son ensemble mais, citant le président de l'ASN André-Claude Lacoste : « *La visite décennale ce n'est que la partie émergée de l'iceberg* ». Plus loin « *L'ASN peut être d'accord sur une prolongation de cinq ans seulement* », insiste M. Lacoste ».

L'article cite des responsables EDF qui sont très optimistes. Bernard Dupraz, directeur général adjoint chargé de la production et de l'ingénierie « *Nous sommes confiants. Notre objectif est d'aller jusqu'à soixante ans sur l'ensemble du parc. On y travaille* ». Optimisme aussi du patron du parc nucléaire Serge Massart « *Lors des visites décennales, nous n'avons jamais eu de grosses surprises* » « *le parc vieillit très bien* ». Pas d'incidents avec rejets radioactifs, tout va bien grâce « *au retour d'expérience sur un parc de réacteurs de conception très proche et par une maintenance quotidienne, même si la CGT dénonce un relâchement des efforts* ».

Cet optimisme est contesté par Yves Marignac directeur de Wise-Paris : « *le problème est que le retour d'expérience est proche de zéro sur une technologie née dans les années 70* ». « *Aucun pays n'a développé un ensemble cohérent de critères pour définir des conditions entraînant un arrêt pour cause de vieillissement* ». [Je suis entièrement d'accord].

Jean-Michel Bezat indique « *A l'automne 2010 l'ASN donnera son feu vert à la poursuite de Tricastin-1* » et il enchaîne « *Pour Pascal Husting (...) énergie* », suit un court texte que j'indique intégralement ci-dessous.

### La position de Greenpeace

#### Dans *Le Monde*, 8 juillet 2009

« Pour Pascal Husting, directeur général de Greenpeace France, fer de lance de la lutte antinucléaire, « **une grande partie des centrales pourrait être prolongée de dix, voire vingt ans** ». Cela éviterait de « **se lancer à corps perdu dans un renouvellement du parc qui compromettrait la mise en œuvre de vraie solution face au changement climatique** ». A condition dit-il, que la décision s'inscrive dans une politique de **sortie progressive du nucléaire** et que les bénéfices de la prolongation soient investis dans les renouvelables et les économies d'énergie » [souligné par moi].

**Dans « *Direct Matin* » : Entretien avec Pascal Husting** au siège parisien de Greenpeace France, avec une photo de Pascal Husting souriant et décontracté juste au-dessus du titre « **Mieux vaut prolonger les centrales qu'en construire de nouvelles** ».

A la question de J. M. Bezat « Est-il dangereux de prolonger l'exploitation des centrales nucléaires au-delà de trente ans ? La réponse est la même que précédemment :

« Une grande partie des centrales pourrait être prolongée de dix, voire vingt ans ». On éviterait ainsi de se lancer à corps perdu dans un renouvellement du parc qui compromettrait la mise en œuvre de vraie solution face au changement climatique ».

Il ajoute :

« Mais prolonger la vie de véritables poubelles comme la centrale de Fessenheim, dans le Haut-Rhin en Alsace, est une aberration.

En France, les bénéfiques opérationnels issus de cette prolongation devraient être investis exclusivement dans le changement de notre modèle de production et de consommation de l'énergie » (...)

En réalité l'article du *Monde* reprend donc une partie de l'entretien réalisé pour *Direct Matin*. (Il en est de même pour la durée de vie des centrales, mais *Le Monde* est plus nuancé que *Direct Matin* en introduisant la contestation d'Yves Marignac).

Or, sur le site de **Greenpeace France**, [www.greenpeace.fr](http://www.greenpeace.fr) pas un mot sur l'interview de Pascal Husting et sur sa prolongation de durée de vie de 10 voire 20 ans ! Donc pas un mot de condamnation. Le texte du 8 juillet 2009 titre, **au contraire** : « Nucléaire : rien ne peut justifier la construction de nouveaux réacteurs ou la prolongation des anciens ! ». Formulations auxquelles j'adhère complètement ! Mais le texte qui suit affadit et même contredit ces affirmations malgré un paragraphe intitulé « Une dangereuse prolongation ». Apparemment les contradictions ne gênent pas son auteur !

Après s'être interrogé fort justement sur le manque de sûreté de l'EPR et son système de commande mis en cause en cas d'accident par les autorités de sûreté finlandaise et britannique, en critiquant l'ASN [qui, depuis, s'est associée à ces deux autorités par une déclaration commune], voici ce que dit ce texte :

#### « Une dangereuse prolongation

EDF voudrait par ailleurs prolonger la vie de ses centrales nucléaires de vieille génération, dont la conception date de quarante ans. L'objectif de l'opérateur français est d'en tirer encore un plus grand bénéfice pour investir dans de nouveaux réacteurs, alimentant sans fin la filière nucléaire. Ces centrales ont vieilli : elles présentent des risques de plus en plus grands et rien ne vient justifier la prolongation de leur vie.

L'ASN a émis un avis globalement favorable à cette prolongation, alors même que l'on peut établir une longue liste de défauts de sûreté de ces centrales, notamment leur capacité à résister aux changements climatiques. La semaine dernière, en raison des fortes chaleurs et du manque de disponibilité de nombreuses centrales françaises, plus d'un tiers, EDF a été obligé d'importer de l'électricité, notamment en provenance du Royaume-Uni. A l'été 2003, il avait fallu arroser la centrale de Fessenheim avec des jets d'eau pour éviter une dramatique surchauffe... ».

Puis en italique dans le texte :

« *L'arrêt des centrales en fin de vie est une très bonne occasion de sortir de l'énergie nucléaire.*

*Toute prolongation est contraire à la volonté annoncée d'une politique ambitieuse d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables ! »* ajoute Yannick Rousselet. « *La construction en cours des EPR doit être arrêtée, aucun autre projet ne doit voir le jour et les centrales actuelles doivent être remplacées le plus tôt possible par l'efficacité et les renouvelables* ».

### **Fin de vie des réacteurs et durée de vie à la conception.**

Le texte dit « EDF voudrait prolonger la vie de ses centrales nucléaires de vieille génération **dont la conception date de 40 ans** » [souligné par moi]

Il y a une confusion entre « durée de vie à la conception » et « fin de vie » d'un réacteur. La durée de vie à la conception peut être de 40 ans mais si, par exemple, une fissure est détectée pouvant conduire à une rupture de cuve, le réacteur sera arrêté avec une fin de vie inférieure à 40 ans.

Pour nos réacteurs l'édition publique de 1982 « Textes du RAPPORT DE SURETE communs à toutes les tranches du palier 900 MW » édité par ELECTRICITE DE FRANCE, SERVICE NATIONAL, indique « La chaudière nucléaire est calculée pour supporter, sans dommage, un nombre de transitoires normaux et exceptionnels permettant une exploitation pendant 40 ans avec un facteur de charge de 80% ».

C'est justement là qu'est le problème. La durée de vie à la conception était pour EDF de 40 ans, alors que c'est bien de durée d'exploitation, de fin de vie, qu'il est question.

On remarque alors l'ambiguïté du propos de P. Husting. La prolongation dont il parle concerne-t-elle la durée de fonctionnement après les 30 ans de la 3ème visite décennale ? Ou s'agit-il de la prolongation de la durée de vie à la conception, 40 ans pour EDF ? 10 ans voire 20 ans cela conduirait à 50 ans et 60 ans de durée d'exploitation en fin de vie, comme pour EDF...

La conclusion sur le site internet de de Greenpeace France :

« La France n'a nul besoin de construire de nouveaux réacteurs nucléaires ou de prolonger la durée de vie des réacteurs actuels si elle développe la maîtrise de la demande énergétique et les énergies renouvelables. **La priorité doit être de réussir la transition énergétique du système actuel vers ces priorités durables. Tous les investissements doivent être dirigés en ce sens** » [souligné par moi].

On notera la contradiction entre Yannick Rousselet « il n'est nul besoin de prolonger la durée de vie des réacteurs actuels » et la prolongation acceptée par le responsable de Greenpeace France. Contradiction qui n'a pas entraîné de questionnement. S'il y en a eu, rien n'a filtré au dehors.

Mais finalement pour Yannick Rousselet comme pour Pascal Husting la transition dont il s'agit est de développer l'efficacité des renouvelables et les économies d'énergie. Certes « les centrales doivent être remplacées le plus tôt possible ». Le plus tôt possible c'est quand ? C'est toujours d'une sortie progressive du nucléaire dont il s'agit...

**Il n'est jamais question de l'essentiel : l'accident nucléaire grave peut arriver entre temps, n'importe**

**quand, avant que les « priorités durables » -développement de la maîtrise de la demande d'énergie et des énergies durables- aient atteint leur objectif.**

**Pratiquement**, tout ne se passe-t-il pas pour Greenpeace comme si l'accident nucléaire n'était pas ce qu'il faut éviter à tout prix bien que la prolongation soit considérée comme dangereuse ?

Comme si, malgré leurs défauts, nos réacteurs nucléaires étaient sûrs à 100% ? (à part Fessenheim ? Cette poubelle selon Pascal Husting...) ce que démentent les incidents répertoriés sur nos réacteurs. Croire qu'ils ne sont pas affectés : - par le vieillissement des composants, en particulier l'enceinte de confinement, comme si le béton ne fuyait pas, par la cuve (les fissures sous revêtement que présentent certaines cuves, ne peuvent-elles pas évoluer défavorablement vers la rupture de cuve en cas de transitoires répétés ?), par les polymères qui entourent les câbles et qui vieillissent aussi - par perte de savoir faire dans les équipes mêmes, due aux départs en retraite - par une dégradation des conditions de travail à EDF où les travailleurs se plaignent non seulement du management mais aussi des pièces de rechange qu'on ne trouve pas en magasin car tout fonctionne à flux tendu, économie de marché oblige - par un allongement des cycles de fonctionnement et un raccourcissement des périodes de maintenance qui augmente les risques de travail bâclé, la pénibilité du travail des intervenants des sociétés sous-traitantes, ces nouveaux serfs de la modernité nucléaire dont les médias ne rapportent même pas les grèves - par perte de source froide (défaut de refroidissement du coeur) due à des débris, 2 incidents graves sur Cruas et Fessenheim etc. - par la survenue de séismes, de phénomènes météorologiques extrêmes (la tempête de décembre 1999, le gel de l'eau de la Loire, la canicule) mais aussi par sabotage, actes terroristes et j'en oublie bien évidemment. Il me semble qu'à Greenpeace on ne sait pas que c'est finalement le réacteur en fonctionnement qui sert à valider l'introduction d'un nouveau composant, d'une nouvelle configuration de matériel ? Un exemple, lors de la mise en route des réacteurs du palier N4 -Civaux et Chooz- la nouvelle configuration des circuits d'eau primaire a conduit sur le réacteur de Civaux-1 à une grosse fuite du circuit RRA - circuit de refroidissement du réacteur à l'arrêt. Il a été trouvé que les tuyauteries se corrodait là où se font des mélanges d'eau chaude et d'eau froide, pas seulement dans les coudes comme on le pensait au départ. Récemment c'est à nouveau l'alliage inconel 600 qui est en cause dans l'apparition de fissures circonférentielles qui affectent désormais les tubes de générateur de vapeur au droit des plaques entretoise de certains réacteurs. L'ASN demande à EDF de faire des calculs de « défaut critique ». Les tubes de GV constituent les 2è et 3è barrières de la « défense en profondeur ». La gestion d'un accident par rupture complète d'un tube de GV est assez délicate car elle peut conduire au dénoyage du coeur si on laisse fonctionner les automatismes au lieu d'opérer manuellement... **Ce qui est en cause plus fondamentalement, c'est la méconnaissance de tous les phénomènes physico-chimiques pouvant résulter des changements apportés à l'installation, qu'il s'agisse de facteurs géométriques comme sur le palier N4 ou de facteurs liés à l'augmentation de l'enrichissement du combustible et du taux**

**de combustion générant plus de défauts dans les matériaux, qu'il s'agisse du changement d'alliages des gaines et des assemblages de combustible etc..** De tels paramètres me semblent en cause dans les 3 incidents d'assemblages suspendus aux éléments internes supérieurs survenus en 14 mois à Gravelines-1 et Tricastin-2 lors des opérations de déchargement de combustible, incidents qui pourraient s'avérer génériques. Ils ont été très bien gérés. En sera-t-il toujours ainsi ?

Avec cette non-action contre l'usine d'enrichissement Georges Besse II tout se passe comme si les dirigeants de **Greenpeace** attendaient avec cette sortie du nucléaire en douceur et la maturité des énergies renouvelables, la mise

en route de réacteurs de la 4ème génération...

En France, malgré notre nucléaire représentant plus de 75% de la production d'électricité ils n'ont pas voulu des centrales à charbon et fioul, maintenant ils ne veulent même plus des centrales à gaz. Et l'on voit combien manquent ces centrales thermiques classiques quand l'hiver est là et qu'on importe de l'électricité fabriquée par ces mêmes centrales thermiques classiques à l'étranger. (Et à l'étranger on les modernise et cela diminue les rejets de gaz carbonique par kWh produit !)

Adopter la stratégie de Greenpeace revient à admettre un nucléaire durable avec la gestion des conséquences d'un accident nucléaire grave.

Bella Belbéoch, octobre 2009-octobre 2010.

## **Les mines d'uranium, la contamination par le radon, la mobilisation antinucléaire :**

### **Deux ou trois choses que je sais d'elles – propos d'une militante antinucléaire**

Le 11 Février 2009 l'émission télévisée -Pièces à Conviction- a frappé l'opinion sur le thème " Uranium : le scandale de la France contaminée ". Le Limousin et ses mines d'Uranium – Division Minière de la Crouzille en Haute-Vienne – se réveille à nouveau en première ligne, occasion pour lui de revenir sur la mobilisation des populations depuis 1975, contre l'extraction minière débutée en 1948 par le C.E.A puis COGEMA, et AREVA pour la " remise en état des sites " et l'installation d'une ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement), cadeau d'adieu si l'on peut dire, d'un entreposage de 199 900 tonnes d'uranium appauvri, résidu de l'enrichissement de l'uranium nécessaire à la fabrication du combustible, récemment rebaptisé pompeusement " gisement énergétique pour les générations futures " !! Grand-merci pour Elles. Mais nous n'avons sans doute pas tout vu, il est question d'un URANIUM-LAND sur l'ancien site SIMO de concentration du minerai, qui – me dit-on à l'office du Tourisme, devrait attirer justement les touristes : Welcome au Pays de l'Uranium ! Gageons que le passé ressuscité par AREVA ne manquera pas de nous surprendre –nous qui savons encore comment c'était- et comblera d'aise les promoteurs. Mais qu'ils ne croient pas ce faisant, gagner notre pardon pour les exactions commises au nom du progrès nucléaire !

Pour faire bonne mesure l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) revient à la charge sur le sujet du Radon, ce qui vaut une manchette en première page du Populaire du Centre du 7 octobre 2009 : " LE RADON NUIT GRAVEMENT A VOTRE SANTE ", et une explication limpide " le gaz radioactif, deuxième cause du cancer du poumon, n'est pas inoffensif à faibles doses. L'Organisation Mondiale de la Santé a décidé de diviser par 10 le seuil admissible de radon dans les bâtiments. Le Limousin est particulièrement concerné ".

Tout ceci n'est pas vraiment nouveau pour les Limousins, pourtant le Populaire signale que les scientifiques chargés du dossier radon en Limousin ont été déçus " par une certaine indifférence de la population ".

A vrai dire à la place de ces gens je me demanderais si je n'arrive pas un peu tard avec ce " scoop ". Il y a un moment déjà que la population sait que le radon est un problème de santé, et qu'elle a fini de croire COGEMA dont le crédo d'exploitant minier disait " le radon est naturel donc pas dangereux !! " Oui, l'arsenic aussi, n'empêche que dans le Poitou voisin, une dame appelée Marie Besnard a été soupçonnée d'avoir empoisonné des gens avec un élément chimique " naturel " !!

A la veille de la mise en place par le Préfet de Région du Limousin, d'une CLIS " Commission Locale d'Information et de suivi " en Creuse, à Guéret, qui doit se pencher sur la réhabilitation des sites miniers creusois (au nombre de 20), exploités par des opérateurs privés tels que TCM, MOKTA... dont COGEMA avait repris les concessions, sites restés en l'état depuis 20 ans, il convient de remettre l'ouvrage sur le métier, et de témoigner de deux ou trois choses concernant le radon du Limousin. Revenons donc sur quelques aspects de la mobilisation antinucléaire datant des années 70, pour rappeler qu'elle a existé, je dirais en temps voulu, et que nous ne l'oublierons pas, car la vérité était bien de son côté. Honte à ceux qui ont voulu la ridiculiser pour sauvegarder l'exploitation minière tant qu'elle fut " rentable ", et au prix de la santé de la population.

#### **LE CONTEXTE**

En juin 1975, le n°693 de Science & Vie, annonce en couverture " **UN 1<sup>er</sup> BILAN : EFFETS DES RADIATIONS SUR LE VIVANT** ". Sur fond de centrale atomique un bras armé d'une épée dont la lame scindée en trois flèches alpha, bêta, et gamma, prend pour cible un corps humain, dont les organes exposés par irradiation ou contamination sont visibles. L'article de 12 pages est rédigé par Georges Pétavy, biologiste du " Groupe d'Orsay ".

Rétrospectivement ces douze pages destinées au grand public sont une mise en garde qui n'a pas été prise en considération. Pourtant les voies de contamination et

d'irradiation du vivant et les effets sur le corps humain étaient suffisamment connus et graves, pour renoncer au lancement du programme électronucléaire, sans état d'âme !

Cet article cite J.W.Gofman et A.R. Tamplin et la polémique déclenchée en 1969 par leurs estimations des effets d'une irradiation industrielle correspondant à un supplément de dose de 170 millirem/an [1,7 millisievert] soit annuellement pour la population des États-Unis :

- 32 000 morts supplémentaires par leucémies et cancers divers (évaluation optimiste émise en 1969 et en 1970) ;

- 104 000 morts supplémentaires pour les mêmes causes (évaluation pessimiste publiée en 1971)

[Dans le livre *Les Barons de l'Atome* (Peter Pringle et James Spigelman, traduction française éd. Seuil 1982), à propos de cette estimation est rappelée une discussion entre Gofman et son supérieur hiérarchique :

“ Jack, me dit-il, je vous reconnais absolument le droit, et même le devoir, de calculer qu'une certaine quantité de radiations causera 32 000 cancers terminaux supplémentaires chaque année. “ Puis il ajouta, à ma plus grande déception : “ Qu'est-ce qui vous fait penser que ces 32 000 morts n'en valent pas la peine ? ” J'en suis réduit à supposer qu'il pensait aux bénéfices espérés par la communauté nucléaire (...). Parfait exemple de technologie déshumanisée.

“ Mike, répondis-je, la raison est toute simple. Si je me surprends à penser que quelque chose peut valoir 32 000 cancers par an, je prendrai mon diplôme médical sous le bras et j'irai le porter au doyen de l'école de médecine où j'ai fait mes études en lui disant : Je ne le mérite pas ”. ]

Georges Pétavy annonçait dès 1975 un “ pari sur la santé publique. Les premières victimes seront, bien sûr le personnel des installations nucléaires et leur descendance, ainsi que, dans l'ensemble de la population, les enfants, particulièrement sensibles aux contaminations internes (...) ”. Il parle de l'induction de leucémies et cancers : réactions naturelles de défense amoindries contre les cellules malignes (ce qui est le fait des rayonnements ionisants), et de l'induction de mutations génétiques, citant Müller en 1928, qui découvrit l'effet génétique du rayonnement X (et donc des gamma) en irradiant des mouches du vinaigre. Un encadré “ Mines d'uranium : le Radon y provoque des cancers du poumon ” et de rappeler des statistiques effectuées sur les mineurs de Bohême, de 1895 à 1912 et de 1929 à 1938, montrant que l'incidence des cancers du poumon était de 30 à 50 fois supérieure à celle observée dans la population de Vienne. (...) les conditions d'aération qui permettent une évacuation plus rapide des émanations de radon, ont permis de diminuer le taux d'incidence des cancers pulmonaires chez ces travailleurs, qui demeure toutefois 5 fois supérieure à la normale dans les mines d'uranium américaines ”.

## FLASH-BACK SUR QUELQUES ASPECTS DE LA LUTTE ANTINUCLÉAIRE EN LIMOUSIN

En 1975 l'extraction de l'uranium bat son plein en Limousin. L'industrie minière dope l'économie de la

Haute-Vienne, pourtant il y a quelques ombres au tableau. L'extraction du minerai pollue les ruisseaux... la poussière se répand partout, des mineurs sont malades... La contestation enfin se manifeste ! Nous l'évoquerons très succinctement, avec à l'appui pour l'illustrer le cas d'une école maternelle à Bessines s/Gartempe, siège de la Division Minière de la Crouzille. L'exemple de la maternelle de Bessines en aura été l'illustration première, d'autres suivront, Limoges, Compreignac, Pontarion...

## Acte I : la mobilisation des associations

1979-1992

**Il y a 30 ans, l'APMA** (Association de Protection des Monts d'Ambazac), distribuait un tract consécutif au déversement de déchets radioactifs en provenance de l'Usine du Bouchet - en région parisienne- dans la mine à ciel ouvert du Brugeaud (Bessines), fosse en cours de remplissage avec les déchets de la SIMO (Usine de concentration du minerai d'Uranium -le yellow cake). Ce tract rendait compte de l'expertise faite en octobre – novembre 1978, suite à une plainte déposée par l'APMA contre la COGEMA, à savoir que : “ La production de RADON qui résulte des teneurs en Radium, est très inquiétante : 6,5 Curies par jour. La quantité globale d'Uranium stockée dans ces déchets est d'environ 3,2 tonnes. ” [6,5 Ci/jour soit 240 milliards de becquerels par jour].

- L'APMA annonçait son intention de poursuivre son action en justice. Plainte rejetée, par ordonnance de non-lieu du 15/6/83 et ses conclusions – portées à la connaissance de l'APMA en 1991, fortuitement, lors de l'inventaire des déchets stockés sur la Division Minière de la Crouzille – ses conclusions insistaient sur le fait que les 50 curies de Radium, et les résidus issus du traitement de minerais riches (0,6%, à 20% U) en provenance du Bouchet, ne représentaient que **peu de choses par rapport à ce qu'il “ y a déjà ”**. Naturellement ces transports de résidus avaient commencé fin 73, et se sont terminés en 78.

La mobilisation des associations allait battre son plein en 1979 (car trop de radium dans l'eau de Limoges). Une enquête de “ *50 Millions de Consommateurs* ” sur les mines d'uranium et leurs eaux d'exhaure contaminant les réserves d'eau potable de la ville, était relayée par *Libération*. L'émotion gagne la population !! Il y a de quoi : la teneur en Radium 226 dans l'eau potable de la ville de Limoges est égale à trois fois la recommandation de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) soit 10 picocuries par litre, teneur “ ramenée ” à 0,37 Bq/litre, chiffre moins traumatisant bien qu'il traduise exactement la teneur en picocuries mesurée, la magie du changement d'unité de mesure !!

- Un livret de 10 pages sur les Mines d'uranium en Limousin, édité par le CLAN, (Collectif Limousin pour une Alternative au Nucléaire) fut distribué en Limousin. Rédigé avec l'aide de Michel Genestout (embauché par la Direction Régionale à l'Architecture et à l'Environnement du Limousin et chargé des eaux de Limoges, il sera révoqué deux jours après son entrée en

fonction sur la demande du Chef de la Division Minière, Monsieur Avril, auprès de Monsieur Petin Directeur DRAE). “ Le trop grand succès de Michel Genestout auprès des associations ” fut l’argument utilisé pour justifier cette répression.

**Les Associations n’en restèrent pas là puisque ces militants organisèrent dans la foulée le PREMIER RASSEMBLEMENT EUROPÉEN SUR L’URANIUM à Bessines du 4 au 6 juillet 1980, animé par Michel Genestout. Les participants sont venus des Pays-Bas, de Finlande, du Groenland, du Danemark, de Grande-Bretagne, d’Italie, de Suède, d’Espagne, d’Allemagne de l’Ouest, et de France : Savoie, Haute-Loire, Aveyron, Deux-Sèvres, Puy de Dôme, Loire-Atlantique, Ile de France, Haute-Vienne.**

**ACTE II : 1991, l’école maternelle Gérard Philipe à Bessines, un cas d’école !**

Cette fois l’association qui monte au créneau est la CRIL-RAD Marche-Limousin, présidée par Martine Deguillaume, en compagnie de l’Association de Protection du Pays de St-Pardoux d’Anna Elsink, et Thierry Lamireau, les Amis du Limousin Vert de Christian Pénicaud, l’Association de Défense du Pays Arédien de Bernadette Prieur, et le secours sur le terrain d’une habitante de Bessines, Jeannette Gorbi dont le courageux soutien ne faiblira pas. Le cas de la maternelle de Bessines conduira le Préfet, J. P. Proust à mettre en place une CLI (Commission Locale d’Information) le 7 janvier 1992.

La pollution de la maternelle étant due au radon le tracté édité par le CLAN en 1979, qui mériterait une nouvelle édition, sera cité brièvement pour l’affaire qui nous occupe. On retiendra :

**“(…) le radon est un gaz dangereux. Accumulé en “ quantité suffisante ” dans les poumons il provoque chez l’homme le cancer du poumon. Nous n’avons connaissance d’aucun dosage de teneur en radon dans l’atmosphère du Limousin (...) ”**

Voilà c’est dit, le radon est dangereux ! Merci à eux, car s’il avait fallu attendre que l’info soit faite par les responsables – ceux que l’on dit crédibles, qui sont dans les bureaux de la DRIRE, de la DDASS... Ou dans les Conseils des municipalités, des départements et régions, – nous serions peut-être bien morts idiots !

**Or, comme indiqué précédemment c’est le 7 octobre 2009, que la manchette du Populaire du Centre annonce la couleur “ le radon nuit gravement à votre santé ”. Il était temps, car il faut bien dire que cette vérité là fut menée à mal pendant les 30 ans qui se sont écoulés depuis la plainte de l’APMA. L’OMS donc, recommande de diviser par 10 le seuil admissible**

\* A propos d’ALGADE, témoignage de Roger Belbéoch invité par le conseil municipal de Bessines afin d’analyser les 4 projets COGEMA sur Bessines (site de stockage d’uranium appauvri, laboratoires pour le conditionnement de nitrates de thorium, le traitement de produits uranifères contenant du mercure, l’enrichissement d’uranium) :

« Parmi les présents, le responsable d’ALGADE, filiale de COGEMA chargé des mesures de radioactivité. Au cours de mon exposé je parle des dangers du radon et le responsable ALGADE réagit violemment et déclare “ Le radon est un gaz neutre et est donc sans danger ”. »

de radon dans les habitations : le Limousin est particulièrement concerné (selon Le Populaire) Sur ce sujet qui a fâché tant de responsables, élus, Préfets, Administrations : DDASS – DRIRE, et contrarié tant d’industriels, à commencer par COGEMA, jusqu’aux offices de tourisme, la lumière se fait enfin ! Oui le radon est dangereux, les antinucléaires avaient raison.

D’abord prenons la température des opinions qui se sont exprimées lors de la double expertise ALGADE\*/CRIL-RAD sur la Division Minière de la Crouzille, conclusions remises en 1994.

a) Le dit des autorités :

Le radon a été l’occasion de vilipender les opposants à l’exploitation minière, suspectés d’alarmer la population sans raison, alors que les informations officielles délivraient un tranquillisant dont le credo n’a guère varié d’un Préfet à l’autre, d’un Chef de la Division Minière au suivant : ***Cette radioactivité est naturelle donc sans danger pour la population ! Et puis nous respectons les limites imposées par la réglementation française.***

b) le dit de l’expert :

En novembre 1994, la société ALGADE concluant son expertise, menée en parallèle avec celle de la CRIL-RAD, déclare :

“ les niveaux de radioactivité qui ont été mesurés ponctuellement sur les vecteurs air et eau dans l’environnement des sites COGEMA en Limousin, ne remettent pas en cause l’appréciation de la situation telle qu’elle est traduite par les réseaux de contrôle réglementaires depuis plus de 10 ans, et qui permettent de la qualifier de normale et conforme à la réglementation française en vigueur, **c’est-à-dire sans impact sanitaire.**

a+b) La synthèse autorité + expert :

Si la Société ALGADE est si sûre d’elle, la DRIRE, chargée de rédiger la synthèse de la double expertise CRIL-RAD / ALGADE, se fera donc un devoir de retenir les seules conclusions de la filiale COGEMA, retenant l’affirmation : “ la situation (...) la qualifier de normale (...) **c’est-à-dire sans impact sanitaire ”.**

c) Le dit de l’exploitant :

En se reportant au courrier du 11 juin 1991 émanant de P.F. MOUREAU Chef de Division, et adressé à la CRIL-RAD, concernant le site de l’Usine SIMO – soit plusieurs lieux de stockage de résidus – on constate que la formulation de COGEMA est quelque peu différente de celle d’ALGADE :

***L’ensemble des installations fonctionne normalement, la surveillance de l’environnement est assurée et montre que l’impact des différents stockages sur la population est conforme aux prescriptions.*** [C’est moi qui souligne].

d) Le dit du Préfet :

Heureusement pour le moral de la population, le 21 juin 1991, le Préfet de Région, Henri ROUANET, dans un communiqué, précise : " dans un article d'un quotidien régional du 21 juin 1991, un certain nombre d'affirmations concernant les déchets du site SIMO ont été avancées et sont susceptibles de soulever des **inquiétudes illégitimes** auprès de la population."

L'activité du radium sur le site (8681 grammes) soit 320 000 milliards de becquerels, ne pose pas de problème pour le Préfet :

**" il convient de souligner que cette radioactivité est naturelle et ne présente aucun danger pour la population. Le contrôle des rejets liquides et une surveillance atmosphérique de l'environnement du site sont strictement organisés, conformément à la loi, depuis de nombreuses années. "**

Notons qu'ALGADE signale en 1994 que les contrôles auraient plus de 10 ans -voir ci-dessus en (b), ce qui en 1991 les ferait remonter à plus de 7 ans, " de nombreuses années " pour le préfet ?!

e) Le feuillet de la maternelle de Bessines, en 1992.

La Directrice de l'Ecole, alertée par la CRII-RAD Marche-Limousin, questionne la Mairie responsable du bâtiment sur le taux de radon, si toutefois l'école est concernée, auquel cas les élèves et les institutrices seraient exposés. L'école est située en surplomb de la N20, empruntée par les camions de boues de résidus de traitement du minerai, qui sont déversés dans la Mine à Ciel Ouvert (MCO) de Bellezanne, tous les jours ouvrables c'est une noria de camions qui passe, tout en laissant tomber des boues sur les trottoirs et la chaussée, certaines maisons sont même arrosées par ces boues qui deviennent poussiéreuses par temps sec.

Au moment où nous appelons l'attention de la Directrice, un seul dosimètre de site sur la rue qui monte à la maternelle, avant ses bâtiments, et sur le trottoir d'en face quelques mètres avant l'Ecole... C'est le Centre de Radioprotection des Mines, CRPM, qui intervient, pendant les vacances de Toussaint, et communique ses conclusions par courrier du 14 décembre 1992, à M. Desmoulins, secrétaire de Mairie :

"(...) en lui transmettant les mesures de radon effectuées après travaux, le 1<sup>er</sup> décembre. Les niveaux mesurés, après mise en place de siphons sur les canalisations des sanitaires sont compris entre 20 et 140 Bq/m<sup>3</sup>, avec en moyenne dans les zones occupées par le personnel et les enfants, 90 Bq/m<sup>3</sup>.

Toutefois, nous avons pu constater une concentration en radon de 420 Bq/m<sup>3</sup> sur la grille d'évacuation des eaux usées des sanitaires " côté droit ", ce qui montre qu'il est nécessaire de maintenir ces siphons en eau (...). Le dosimètre alpha de site, (...) installé le 12 décembre 1992 pour deux mois permettra de vérifier l'évolution des concentrations (...)"

Ce courrier est signé Y. VAUZELLE. Notons au passage que voilà une surveillance toute récente, le bon sens aurait voulu que l'on se préoccupe de ce bâtiment dès sa mise en service. Le bourg de Bessines surplombe la Gartempe sur sa rive gauche, tandis que la mine à ciel ouvert MCO du Brugeaud, et la SIMO lui font face, rive droite.

Mais mille péripéties vont venir troubler la vie de cette école. Et l'expertise montrera que le CRPM avait fourni des mesures très optimistes. Ainsi, à la rentrée de Pâques 1994, dans un article de *La Montagne* du 8 mars 1994, on apprend que ALGADE fait des mesures supplémentaires, que la teneur en radon a été divisée par 2 (moins de 500 Bq/m<sup>3</sup> au lieu de 1000) grâce à " l'installation la semaine dernière d'un dispositif de ventilation (...). **Mais quel qu'en soit le prix, l'opération sera réalisée, si elle s'avère nécessaire (pose de drains sous la chape) car "seule importe la santé des enfants" a souligné, hier, le maire de Bessines, Bernard Brouille "...**

On se dira : tout de même plus de deux ans pour quelques siphons et une ventilation ? Mais heureusement la bonne nouvelle c'est que le même article signale que **les Autrichiens se soignent... au radon**. À doses homéopathiques peut-être ??

Précisions : Le Conseil Départemental d'Hygiène, en sa séance du 4 Mars 1994 reflète bien l'état d'esprit des élus, que je me permets de citer "Monsieur Brouille - Maire de Bessines - informe les membres du vœu du Conseil Municipal de Bessines. Ce dernier souhaite qu'une étude comparative soit réalisée dans la région Limousin pour savoir si **d'autres écoles ou d'autres habitations connaissent le même problème. Si les résultats font apparaître que la région de Bessines est seule concernée du fait de la présence des mines d'uranium, il sera demandé à la COGEMA de partir. En ce qui le concerne, il pense que le problème du radon existe ailleurs qu'à Bessines. Il souhaite toutefois que le vœu du conseil municipal soit repris par le Conseil Départemental d'Hygiène dans un souci d'apaisement.**"

Et 4 paragraphes plus loin : " Monsieur Brouille informe les membres qu'un comité de suivi est constitué depuis lundi avec des parents d'élèves, des élus et des représentants de la Sté Algade. **Des appareils de mesure ont été posés chez des élèves et les mesures révèlent des taux de radon pour beaucoup supérieurs à ceux trouvés à l'école (jusqu'à 5000 Bq/m<sup>3</sup>) "**

Bessines-la-Jolie, et ses cures de radon 365 jours par an, à plein temps !

Enfin, en 1998, Les Cahiers de COGEMA du mois de février, sur le réaménagement des sites miniers, sous le titre Recherches et expertises pour garantir la pérennité, je note une étude initiée en 1995-1997, dont je n'ai point le résultat, intitulée " La diffusion du radon dans les sols et la **discrimination du radon naturel et du radon d'origine industrielle** " dans le cadre d'un PIC (Programme d'Intérêt Commun) avec l'IPSN. Tout un programme ! Et en plus je parie qu'on va s'apercevoir que le radon naturel est responsable de tout, parce que l'autre...

Voir plus haut le vœu du Conseil Municipal de Bessines, dont on sait qu'il n'a pas été suivi du départ de COGEMA. CQFD.

**Et aujourd'hui :**

Tout ça pour vous dire que désormais les Limousins sont pris en charge par LIMAIR et Pearl, société créée à

Limoges en 2005 dans le berceau de la Fac de Sciences. La ravissante jeune fille qui traque le radon sur le plateau de Millevaches déclare " Nous avons été un peu déçus au début par une certaine indifférence de

la population lors de la douzaine de réunion d'informations que nous avons tenues ". Qui l'eut cru !!!

Michèle Granier, CLADE  
6, rue Porte Panet 87000 Limoges

#### **Pour en savoir plus sur cette période :**

- le film de Thierry Lamireau " Uranium en Limousin " t.lamireau@free.fr
- Le Limousin radioactif, Sciences et Vie n°899, août 1992 [http://www.dissident-media.org/infonucleaire/limou\\_radioac.html](http://www.dissident-media.org/infonucleaire/limou_radioac.html)
- Gazette Nucléaire 117/118, août 1992 : Recours en annulation à l'encontre de la SIMO déposé par la FLEPNA, 19 novembre 1991 ; droit de réponse au Figaro de Martine Deguillaume 13 janvier 1992 ; texte de Christian Pénicaud.

## **L'information sur le nucléaire et l'Histoire : censurer le passé !**

### **A propos de deux reportages télévisés de 2009**

« Censurer le passé » fait désormais partie des concepts utilisés par les médias pour fabriquer l'« information » concernant le nucléaire. On en a eu l'illustration l'an dernier par deux émissions de télévision très bien faites, qui ont eu une grande audience et un fort impact dans la population, une enquête de FR3 de l'émission « Pièces à conviction » du 11 février 2009 intitulée « Uranium : le scandale de la France contaminée » et le 13 octobre 2009 un documentaire d'ARTE « Déchets, le cauchemar du nucléaire ». D'après les échos recueillis sur le terrain par des militants ces reportages ont suscité discussions et questionnements de ceux qui ont (re)découvert les « dessous » malsains de cette électricité nucléaire dont tous les gouvernements de gauche ou de droite ont toujours vanté l'innocuité, ce qui prouve qu'en France le nucléaire n'est pas si facilement accepté qu'on le croit. Est-ce pour contre-balancer cet effet plutôt négatif du nucléaire ? On assiste à un changement de décor: même après Tchernobyl il y a de la vie comme veut le montrer l'émission d'Arte du 25 mai 2010 « Tchernobyl, une histoire naturelle ? » car des animaux repeuplent la zone interdite. Oui, on le sait, après un cataclysme, la vie reprend ses droits. Tant pis pour ceux qui ont trinqué... D'ailleurs, Tchernobyl ne fera que 4000 morts nous ont seriné en septembre 2005 au Forum Tchernobyl\* les officiels et tous leurs émules.

Désormais c'est de mieux en mieux, il s'agit de nous persuader que l'énergie nucléaire est une énergie « propre », sans impact climatique, et qu'on peut sans dommages allonger la durée de vie des réacteurs, non seulement à 40 ans mais même jusqu'à 60 ans comme le désire EDF. « *La durée de vie des réacteurs s'étendra vraisemblablement à quarante voire soixante ans* » ont écrit dans une Tribune du Monde du 21 août 2010 au nom de « Sauvons le climat » le pro-nucléaire Hervé Nifenecker, physicien théoricien et son collègue Jacques Treiner, sous le titre *Le débat sur le nucléaire suppose de tenir compte de tout le « mix énergétique »*. Ce

« mix énergétique » apparaît très à propos, montrant une convergence avec le directeur général de Greenpeace France Pascal Husting, pour qui une grande partie des réacteurs pourraient être prolongés de 10 voire 20 ans, à condition que les bénéfices de la prolongation soient investis dans les renouvelables et les économies d'énergie (Jean-Michel Bezat, *Le Monde* 21 octobre 2009, Directmatin et l'interview de Pascal Husting)[1] [Voir l'article sur Greenpeace, page 1].

Pour les uns comme pour les autres **il n'est jamais fait état de la possibilité d'accident nucléaire sur un de nos réacteurs, de surcroît vieillissant. Comme si Tchernobyl n'était qu'un accident soviétique et pas un accident nucléaire alors que les autorités s'en préoccupent avec le programme CODIRPA\*\***, (Comité Directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle).

### **I - Ces deux reportages télévisés de 2009 ne sont pas des scoops.**

Ces reportages ont gêné AREVA puisque Laure Noualhat et Eric Guéret, auteurs de « Déchets : le cauchemar du nucléaire », après avoir visité le centre de retraitement de La Hague n'ont plus eu l'autorisation de visiter d'autres sites AREVA en France -et l'on constate que la "transparence" prônée par l'Autorité de sûreté nucléaire ASN est quand même limitée.

Cependant il nous faut mettre un bémol à l'impression générale des spectateurs, celle d'avoir visionné des scoops. Concernant les sites nucléaires visités et les incidents/accidents rapportés il n'y a que peu d'informations réellement nouvelles dans ces reportages. Qu'il s'agisse, entre autres, de la contamination en France par les mines d'uranium, du transport d'uranium appauvri vers l'URSS, de la pollution de la Tetcha en Oural, elles sont connues de ceux qui ont participé aux luttes antinucléaires ayant accompagné le développement de l'électronucléaire en France depuis les années 1970. Il y a aussi quelques lacunes qui me paraissent importantes et qu'il faut relever. **Par contre, ce qui est nouveau**, grâce à des prélèvements sur le terrain et les analyses effectuées au labora-

\* La Lettre d'information du Comité Stop Nogent-sur-Seine Oct-déc. 2005 n°108, "Du déni des conséquences sanitaires de la catastrophe de Tchernobyl au prix Nobel de la paix : L'irrésistible ascension de l'AIEA", voir [http://www.dissident-media.org/stop\\_nogent/Lettre\\_108.pdf](http://www.dissident-media.org/stop_nogent/Lettre_108.pdf)

\*\* Ibid, n°116, mai-juin 2008. Les 9 premiers groupes de travail décrits en référence [2] ont remis leurs rapports et se sont dissous. Le mandat de Codirpa a été prolongé jusqu'en décembre 2010 et deux groupes de travail (information et communication; Réglementation) doivent remettre leur rapport.

Voir [http://www.dissident-media.org/infonucleaire/Gestion\\_post\\_accidentelle.pdf](http://www.dissident-media.org/infonucleaire/Gestion_post_accidentelle.pdf) et <http://www.dissident-media.org/infonucleaire/codirpa.html>

toire de la CRIIRAD à Valence, c'est la démonstration faite par la CRIIRAD que la radioactivité est toujours là dans le sol, l'eau, des dizaines d'années après la contamination initiale, qu'il s'agisse de Hanford (USA) ou de l'Oural.

Indéniablement, le reportage montre aussi, qu'en Oural, les habitants des zones contaminées des bords de la rivière Tetcha sont effectivement malades plus de 50 ans après l'accident de Kychtym et ils nous disent qu'ils servent de cobayes... [Alors qu'à la conférence internationale du Luxembourg d'octobre 1990 consacrée à l'impact environnemental des rejets radioactifs de trois accidents majeurs, Windscale, Kychtym, Tchernobyl, il n'y a eu qu'un seul exposé sur les conséquences sanitaires de l'accident de Kychtym survenu le 29 septembre 1957 et tout allait très bien... (Entre autres la structure de la morbidité et celle de la mortalité n'étaient pas différentes entre les habitants non exposés servant de « contrôles » et les habitants irradiés ayant été évacués 1054 personnes 7 à 10 jours après l'explosion et 9000 évacués 18 mois après)].

## II - A propos de quelques lacunes du reportage « Déchets : le cauchemar du nucléaire ».

### - MAYAK, la catastrophe de Kychtym et Jaurès Medvedev

Dire « Mayak » laisse supposer qu'il s'agit d'une information inédite au sujet d'un accident nucléaire survenu en URSS. Or l'accident a été connu en Occident sous le nom de Kychtym et non de Mayak. Une grosse lacune concerne l'interview par Laure Noualhat et Eric Guéret de Jaurès Medvedev. Ce qu'il dit dans le reportage est insignifiant alors que **des choses très importantes impliquant la nécessité du secret de l'information du nucléaire français auraient mérité d'être explicitées.** Rappelons-les brièvement.

Dissident réfugié en Angleterre Jaurès Medvedev cite en 1976, dans un article de *New Scientist*, l'accident survenu en Oural fin 1957 ou début 1958 à Kychtym, près de Tchéliabinsk, et qu'il croyait connu en Occident, l'explosion d'une cuve de déchets hautement radioactifs dans une installation de séparation de plutonium. Tollé général au Royaume-Uni, les experts officiels nient l'accident de Kychtym et le traitent d'affabulateur (alors qu'il a eu des informations de première main par ses collègues scientifiques). C'est la raison pour laquelle il a rassemblé toutes les informations disponibles **dans les bibliothèques occidentales** pour écrire son livre « Nuclear disaster in the Urals » publié en 1979 et démontrant la réalité de la catastrophe (d'ailleurs connu de la CIA).

Le 13 janvier 1978 il a fait une conférence au Collège de France sur l'accident de Kychtym, invité par les Amis de la terre et le GSIEN [2] à laquelle ont assisté aussi quelques officiels dont une responsable en radioprotection d'EDF, Mme Vignes.

Son livre a rapidement été traduit dans de nombreuses langues, **mais pas en français.** Voici ce que Jaurès Medvedev nous a expliqué lors de notre rencontre. Les éditions Stock devaient publier son livre et tout avait suivi son cours normal, la traduction terminée, la maquette était prête et, dernier épisode avant impression

Medvedev allait signer le bon à tirer. Medvedev a alors reçu une note de Stock indiquant que la publication était arrêtée car cela n'intéressait pas le public français.

Or en France ce qui était à l'ordre du jour c'était l'**extension de l'usine de retraitement de La Hague.** Il ne fallait pas que le public français apprenne qu'une usine de retraitement où l'on séparait du plutonium présentait des dangers, il n'était pas question de fournir des arguments aux opposants en publiant un livre sur l'explosion d'une cuve de déchets de haute activité.

On a su, depuis, que le plutonium n'était pas impliqué dans l'explosion, il s'est produit une explosion chimique - nitrates et acétates- suite à un manque de refroidissement de la cuve.

Finalement le livre a été traduit en français et publié à Cherbourg par les éditions Isoète en septembre 1988 [3].

### - L'envoi en URSS de déchets nucléaires français

A propos de l'envoi en URSS de déchets nucléaires français, **ce n'est pas un scoop : cette pratique remonte à 1972.**

Et c'est Greenpeace qui nous l'a appris !

J'ai sous les yeux le dossier Greenpeace de 1984 intitulé « Mont Louis-Plutonium ». Il concerne le naufrage du navire Mont Louis. Il a quitté Le Havre le 24 août pour Riga (Lettonie) et a été éperonné le 25 août par un ferry transManche au large d'Ostende. Il y a eu un gros problème car, avec la tempête et le navire ayant été éventré, des conteneurs se sont mis à se balader en mer et il a fallu les repêcher. Le Mont Louis transportait 450 tonnes d'hexafluorure d'uranium.

Ce bateau remplaçait le Borodine momentanément immobilisé au Havre. **Les transports par le Borodine d'hexafluorure d'uranium naturel, appauvri ou enrichi, allers-retours entre le Havre et Riga duraient depuis déjà 12 ans** c'est en clair dans le communiqué de presse de Greenpeace donc depuis 1972 !

Ce dossier nous a été communiqué en 1984 par Katia Kanas qui était alors responsable de Greenpeace France avec Jacky Bonnemains (le même Jacky Bonnemains qui est depuis des années responsable de Robin des Bois). Dans sa lettre du 27 septembre 1984 Katia nous informait qu'il y avait un cas de leucémie parmi les marins du Borodine, le cuisinier était resté 5 ans à bord. La Compagnie générale Maritime a reconnu sa responsabilité et a pris les frais médicaux à sa charge.

Combien de marins malades depuis 1972 ?

Les jours qui ont suivi on apprenait dans la presse que la France envoyait en URSS de l'uranium sous forme d'UF6 pour l'enrichir comme l'indiquait un article du Monde du 29 août 1984 intitulé "Les contrats d'enrichissement entre la France et l'Union soviétique. Les va-et-vient de l'uranium". C'est **24 voyages aller-retour qu'effectuait chaque année le cargo Borodine vers l'URSS** et le contrat datait de 1971 ! (L'uranium du coeur de Fessenheim a été enrichi en URSS).

Pourquoi nous faire prendre des vessies pour des lanternes, que signifie ce cirque de pointer, comme si elle était nouvelle, une pratique qui dure depuis 37 ans ?

- **Finalement Greenpeace aimerait qu'on rapatrie ces « déchets » d'uranium appauvri. N'est-ce pas pas**

**afin qu'on puisse les ré-enrichir chez nous ?** Si Urenco peut, comme la Russie, ré-enrichir de l'uranium appauvri issu de l'enrichissement d'uranium de retraitement ce n'est pas le cas de l'usine Eurodif (Georges Besse I). Mais ce sera possible avec une unité spécifique de la nouvelle usine Georges Besse II.

En bref : l'uranium appauvri n'est pas un déchet, il est revalorisable. Si Greenpeace envisage de prolonger la durée de vie des réacteurs il devient naturel de pouvoir réenrichir chez nous « notre bas de laine » d'uranium appauvri actuellement en Russie. N'est-ce pas pour cette raison que **Greenpeace n'a entrepris aucune action contre l'usine d'enrichissement Georges Besse II indispensable à la poursuite du nucléaire ? D'ailleurs Greenpeace n'a rien fait non plus contre le stockage de 199 900 tonnes d'oxyde d'uranium appauvri à Bessines (Limousin), lui aussi considéré comme revalorisable.**

Ce qui est inquiétant c'est qu'en fait les propos de Pascal Husting pourraient signifier beaucoup plus qu'accepter de prolonger la durée de vie des réacteurs pour assurer la transition avec les renouvelables, car ils sont compatibles avec la possibilité d'assurer la transition avec les réacteurs de quatrième génération, assurant un nucléaire « durable »... Quelle tristesse de lire sous la signature de Hervé Kempf que Greenpeace est le fer de lance antinucléaire en France alors que la stratégie de Greenpeace est plus qu'ambiguë (et c'est le Monde et Médiapart qui nous l'apprennent) !

### III - La France contaminée...

A propos de « La France contaminée » ne pas oublier de revoir le film « Uranium en Limousin » de Thierry Lamireau qui nous montre la réalité de l'exploitation minière COGEMA/AREVA et les mineurs d'uranium et ceux de la SIMO malades [4].

Ci-joint un bref complément sur la contamination en Limousin, des fragments de la lettre du 20 février 2009 que j'ai envoyée au courrier des lecteurs du Monde (non publiée).

#### « La loi COGEMA / (AREVA) en pays limousin

Je suis un peu étonnée de l'article « Les mines d'uranium françaises en accusation » de Hervé Morin dans le *Monde* daté du 12 février 2009 ayant pour sous-titre « Une enquête diffusée sur France 3 révèle des lacunes dans la gestion, par Areva, des résidus miniers ». [C'est moi qui souligne]

Est-ce vraiment une «révélation» alors que depuis plus de 30 ans des associations limousines se battent contre COGEMA faisant la loi au pays des mines d'uranium ? N'est-ce pas un excellent journaliste du *Monde*, Marc-Ambroise Rendu, qui a participé du 4 au 6 juillet 1980 au rassemblement européen sur l'uranium et les conséquences de son exploitation tenu en Limousin à la salle des fêtes de la mairie de Bessines ? Un film sur l'extraction d'uranium en Suède a été présenté, des débats menés par Michel Genestout (du Réseau des Amis de la Terre) ont porté sur les conséquences de l'exploitation minière en France, et le troisième jour les visites sur le terrain nous en ont fait voir quelques unes : ici, l'existence d'un parking construit au-dessus de stériles miniers,

idem pour des routes, ailleurs les collines de stériles surmontant la Gartempe. La pratique de la lixiviation qui consiste à verser, à ciel ouvert, de l'acide sulfurique sur des monticules de minerai finement broyé pour dissoudre l'uranium et de recueillir le « jus » contenant l'uranium au bas des monticules avec l'évidence de la possible contamination des cours d'eau voisins...

Or des incidents de contamination de l'eau avec des taux élevés en radium il y en a eu, menaçant les réservoirs d'eau potable de Limoges. C'est bien la raison pour laquelle Michel Genestout, scientifique du Muséum d'Histoire Naturelle à Paris avait été embauché le 12 novembre 1979 comme contractuel par le délégué régional de la DRAE du Limousin (Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement) pour traiter à la mairie de Limoges des problèmes de l'eau dans la région. Le 15 novembre il était renvoyé !

Une lettre de la commission exécutive de l'union départementale CFDT adressée au Ministre de l'environnement et du cadre de vie en donne les raisons. Le 13 novembre 1979 le directeur de la division minière de la Crouzille exploitée par COGEMA « faisait savoir avec force au délégué DRAE son opposition à l'embauche ». Le 15 novembre, au lendemain de son entrevue avec le Préfet de région le Délégué de la DRAE annonce son renvoi à Michel Genestout. »

### En conclusion

Évidemment, puisque la France est toujours le pays au monde le plus nucléarisé par habitant il n'est pas glorieux pour nous tous qui avons participé aux luttes antinucléaires de raconter aux enfants et petits-enfants « nous avons échoué ».

On n'a pas eu la chance des habitants de Plogoff qui ont défendu leur territoire quasiment en guérilleros, soutenus par les antinucléaires de la France entière lors de la manifestation grandiose de mai 1980 et Mitterrand a tenu la promesse qu'il avait faite à Brest lors de la campagne électorale avant le scrutin de mai 1981 : il n'y a pas eu de centrale nucléaire à Plogoff. Mais contrairement à l'opinion courante, les habitants de Plogoff n'étaient pas antinucléaires, ils étaient contre une centrale installée chez eux, l'effet «NIMBY», [not in my backyard] « pas dans mon jardin », les centrales ailleurs que chez eux ils n'en avaient rien à cirer. Des pro-nucléaires en somme ! Contrairement à Plogoff c'est dès la sortie du rapport d'Ornano en 1974 comportant la liste des sites nucléaires potentiels, que la population d'Erdeven s'est mobilisée, et la motivation a été dès le départ « Non au nucléaire. Non aux centrales nucléaires » et Erdeven a été très vite rayé de la liste des sites (voir la *Lettre d'information* 111/112, juin-septembre 2006, p.4).

Avant les élections présidentielles de 1981 Mitterrand avait promis au CCPAH, le comité contre la pollution atomique à la Hague, qu'il n'autoriserait pas l'extension UP3 de l'usine de retraitement. Ce n'était qu'une façon de recueillir les voix des écologistes naïfs car, une fois élu en mai 1981, l'usine a poursuivi son développement et l'extension UP3 de traitement du plutonium a eu lieu. Pour finir, on a bel et bien reçu des grenades lacrymo-

gènes « socialistes » en fin de manifestation antinucléaire à Paris en OCTOBRE 1981 ! Et la nucléarisation de la France s'est poursuivie.

Les témoins disparaissent et à chaque génération les jeunes doivent découvrir ce qui se cache sous les « bienfaits » du nucléaire durable, supposé « sûr » malgré les incidents des réacteurs, ceux qui sont connus, ceux non prévus qui ne se dévoilent que lors du fonctionnement du réacteur (par exemple sur le palier N4 1450 MW, les fissurations et fuites d'eau sur le circuit de refroidissement à l'arrêt de Civaux), la dégradation de l'enceinte de confinement par fluage du béton etc. Chaque changement physico-chimique peut engendrer des mécanismes encore inconnus. Comment réagiront les matériaux avec l'augmentation de l'enrichissement du combustible et des taux de combustion, les changements d'alliage des assemblages ? Que deviendront les fissurations de l'acier des cuves sous revêtement dont on nous assure qu'elles n'évoluent pas et qui seraient « d'origine » ?

Nos enfants réapprendront que les mines d'uranium ont contaminé le pays, que l'électricité nucléaire produit des déchets radioactifs, que les faibles doses de rayonnement sont nocives, cancérigènes (malgré ce qu'en disent nos académies des sciences et de médecine pour qui il n'y a aucun effet en-dessous de 10 millisievert). Qu'il y a des conséquences sanitaires du nucléaire civil, parmi ceux qui ont extrait l'uranium des mines, qui l'ont transformé en yellow cake, ceux qui le « convertissent » en

hexafluorure, tous ceux qui ont travaillé l'uranium sous toutes les formes chimiques métal, oxyde, fluorure et autres, parmi la population vivant aux alentours des installations.

En 1975, une rumeur a circulé à Saclay, il était question de 8 leucémies et cancers parmi les travailleurs de La Hague et depuis plus aucune nouvelle. Il n'y a pas eu d'étude spécifique pour chaque centre nucléaire, ni pour La Hague, ni pour le Bouchet. Celle des travailleurs sur uranium métal de Saclay morts de cancers a été biaisée dans l'étude officielle. Il n'y a pas eu d'étude sur les enfants des travailleurs CEA. Quand on a voulu la faire à Cadarache les syndicalistes qui l'avaient proposée ont vite rétrogradé : « il ne fallait pas faire de vagues ». Pas seulement à cause de la direction mais aussi à cause des travailleurs...

Et quand nos mines ont fermé on a continué à extraire l'uranium, mais au Niger, détruisant la vie et la santé des populations autochtones [5]. Et l'extraction au Niger se développe de plus en plus, car AREVA est un fournisseur mondial d'uranium.

Pourtant, une chose à ne pas oublier, qu'il s'agisse d'amiante, de produits chimiques etc, mais aussi de rayonnements ionisants : les travailleurs servent de bio-indicateurs pour la population.

Il faut en finir avec ce nucléaire dit « propre ».

Bella Belbéoch, oct. 2009-oct. 2010.

[1] Copie d'une lettre envoyée au Monde par le courrier des lecteurs le 20 octobre 2009 (non publiée).

A Madame Véronique Maurus,  
courrier des lecteurs du Monde

Madame,

Je relève quelques informations erronées dans l'article de Jean-Michel Bezat intitulé « Le retour en grâce du nucléaire passe d'abord par l'allongement de la durée de vie des centrales » publié dans *Le Monde* daté du mercredi 21 octobre 2009.

Tout d'abord la confusion entre un réacteur et une centrale nucléaire dans le schéma qui indique « En France une soixantaine de centrales âgées de 23 ans en moyenne » alors qu'il y a 19 centrales avec plusieurs réacteurs par site et donc en tout 58 réacteurs nucléaires produisant de l'électricité. En-dessous même confusion pour les différents pays avec « Nombre de centrales nucléaires » au lieu du nombre de réacteurs.

Il est indiqué sur le schéma « source EDF ». Si c'est vrai, c'est vraiment grave !

L'article indique « Dans un premier temps, EDF va néanmoins prolonger jusqu'à soixante ans la durée de vie de ses 58 réacteurs. En 2009, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a donné son feu vert de principe pour les 34 unités de 900 mégawatts (MW) -sous réserve d'une expertise réacteur par réacteur ». Or, si à EDF on désire prolonger la durée de vie des réacteurs jusqu'à 60 ans, jusqu'à preuve du contraire le feu vert générique donné par l'ASN est une durée de vie de 40 ans et non de 60 comme le veut EDF et ceci sous réserve que l'expertise réalisée lors de la troisième visite décennale du réacteur concerné soit satisfaisante du point de vue de la sûreté. La troisième visite décennale de Tricastin 1 (en Provence) est terminée, celle de Fessenheim 1 (en Alsace) commence.

Une enquête de Jean-Michel Bezat sur les risques sismiques tant en Provence qu'en Alsace serait souhaitable et qu'il s'inquiète, entre autres, de la tenue des cuves des réacteurs dont l'acier se fragilise sous l'action des rayonnements neutroniques. Dans les parties les plus exposées au rayonnement, des fissures importantes ont été détectées sous le revêtement inox. On nous assure qu'elles sont d'origine et n'ont pas évolué depuis 30 ans. Par ailleurs on sait qu'existent, d'origine, des hétérogénéités chimiques dans des zones de ségrégation. Voilà qui n'est guère rassurant pour la tenue sous irradiation de l'acier des cuves dont on nous a tant vanté l'assurance qualité lors de leur élaboration. Quoi qu'en disent de subtils calculs mathématiques et des tests mécaniques effectués sur de petits échantillons, qui, de ce fait, sont non représentatifs de la cuve dans son ensemble, ces défauts métallurgiques ne garantissent pas qu'une rupture ne puisse se produire lors d'un « choc thermique froid sous pression », en cas d'incident nécessitant le refroidissement rapide de la cuve par aspersion d'eau. Ce serait gravissime.

Avec mes salutations,

Mme Bella Belbéoch, Paris.

[2] La Gueule ouverte 19 janvier 1978 n° 196 : [http://www.dissident-media.org/infonucleaire/20ans\\_de\\_silence.html](http://www.dissident-media.org/infonucleaire/20ans_de_silence.html)

[3] Zhores A. Medvedev, « Nuclear disaster in the Urals » translated by Georges Saunders, (Angus & Robertson, publishers, 1979). Jaurès Medvedev, Désastre nucléaire en Oural, éditions Isoète, (septembre 1988, Cherbourg), traduit de l'anglais par Anne-Rose Fontanet, Roger et Bella Belbéoch, préface de Bella Belbéoch.  
A propos de l'accident de 1957 en URSS : [http://www.bellona.org/articles/articles\\_2008/kyshtym\\_memorial](http://www.bellona.org/articles/articles_2008/kyshtym_memorial)

[4] [http://www.dissident-media.org/infonucleaire/page\\_video.html](http://www.dissident-media.org/infonucleaire/page_video.html)

**Uranium en Limousin**, film/vidéo de 36 mn, 1ère version 1993, Copyright Thierry Lamireau 1995. Plusieurs fois primé : mai 1994 2ème prix au Festival audiovisuel des cultures minorisées d'Europe. Septembre 1994 "Meilleure oeuvre vidéo" 5èmes rencontres de l'image-nature et environnement, Martigues. Novembre 1994 1er prix catégorie "amateur", Rencontres documentaires traces de vie Vic le Comte/Clermont-Ferrand. Mars 1995, Prix du ministère de l'environnement au festival eurorégional du film d'environnement de Roubaix. Projeté dans plusieurs festivals dont le festival du film scientifique de Palaiseau (Novembre 1995) et le festival "territoires en images" (Institut de géographie, Paris, Mars 2002).

[5] *Lettre d'information du Comité Stop Nogent-sur-Seine* n°95, nov-déc. 2002 « Un scandale nommé COGEMA ». [http://www.dissident-media.org/stop\\_nogent](http://www.dissident-media.org/stop_nogent)

Brève

## Uranium, des français « indésirables » à Tomsk.

Conséquence du reportage « Déchets : le cauchemar nucléaire » montrant des conteneurs d'hexafluorure d'uranium appauvri stockés en Russie, une délégation du Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN) devait se rendre à Tomsk mardi 29 juin 2010 pour étudier les conditions de stockage des conteneurs. [Il est grand temps puisque le dépôt a commencé dans les années 70... (voir page 9)]. La délégation comprenait, outre l'ex-sénateur M. Henri Revol, président du HCTISN, un représentant d'EDF, un député de la Manche où se trouve le centre de retraitement de combustibles de La Hague et deux représentants d'associations : Michel Lallier, syndicaliste CGT et Jacky Bonnemains, écologiste, président de Robin des Bois.

La délégation a appris 15 minutes avant l'embarquement à Roissy que les autorités russes refusaient l'accès du site de

Tomsk à ces deux représentants associatifs. M. Revol a alors annulé le déplacement de la délégation amputée de ces deux membres.

Il paraît que Rosatom n'est pas impliqué dans ce refus. Alors se pose la question du « Pourquoi ? »

Hypothèse : N'est-ce pas parce que les archives russes sont mieux tenues que celles de Greenpeace ?

Lors de l'échouage du Mont Louis au large d'Ostende en 1984, Katia Kanas responsable de Greenpeace (avec Jacky Bonnemains) était présente à Ostende et elle les a vu dériver ces conteneurs d'hexafluorure d'uranium ballotés par la tempête. Jacky Bonnemains était peut-être présent. Mais de toutes façons il était au courant de la situation. La Russie ne tient peut-être pas à voir ce témoin examiner de près l'état des conteneurs stockés.

La lettre d'information du Comité Stop Nogent-sur-Seine - Directeur de publication : Roger Belbéoch - Dépôt légal : à parution  
Abonnement : 8 Euros /an - Adhésion : 8 Euros /an - Maquette : Stop Nogent - Imprimerie : Reprocoie.  
Courrier : Comité Stop Nogent-sur-Seine - c/o Jean-Luc Pasquinet, 94 avenue Pierre Brossolette, 94170 Le Perreux  
[http://www.dissident-media.org/stop\\_nogent](http://www.dissident-media.org/stop_nogent) E-mail : [infonucleaire@altern.org](mailto:infonucleaire@altern.org) Tel : 01 39 21 16 62  
Représentant légal Roger Belbéoch  
Secrétaire : Roger Bordes - Trésorier : Jean-Luc Pasquinet 01 42 78 18 36

✂

### Bulletin d'adhésion et d'abonnement

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_

Portable : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_

- Adhésion : 8 Euros par an don : \_\_\_\_\_ Euros  
 Abonnement à la *Lettre d'information du Comité Stop-Nogent-sur-Seine* (1 an) : 8 Euros  
(gratuit pour les étudiants et les RMistes adhérents du comité)

[http://www.dissident-media.org/stop\\_nogent](http://www.dissident-media.org/stop_nogent)

